

A.F.I. Solutions

société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
siège social : 2 Impasse du Château - 95340 Bernes-sur-Oise
RCS Pontoise 801 468 182

(ci-après la « Société » / nachstehend die „GESELLSCHAFT“)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES
ASSOCIÉS
DU 11 JUIN 2026**

PREMIÈRE RÉOLUTION

Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes sur la situation de la société et de son rapport spécial sur les conventions réglementées, approuve les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net comptable de 796 698,60 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et ces rapports.

(...)

Cette résolution est adoptée par les associés présents et représentés à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat

Sur proposition du Président, l'assemblée générale ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 796 698,60 euros de la manière suivante :

- ✓ En totalité au compte « Autres réserves » soit 796 698,60 euros.

Compte tenu de cette affectation, le compte « Autres réserves » sera porté à 3 263 354,16 euros.

(...)

Cette résolution est adoptée par les associés présents et représentés à l'unanimité.

(...)

**AUSZUG AUS DEM PROTOKOLL DER
GESELLSCHAFTERVERSAMMLUNG
VOM 11. JUNI 2026**

ERSTER BESCHLUSS

Feststellung des Jahresabschlusses

Die ordentliche Gesellschafterversammlung, nach Kenntnisnahme des Berichts des Wirtschaftsprüfers über die Lage der Gesellschaft und seines Sonderberichts über die genehmigungspflichtigen, Vereinbarungen billigt den Jahresabschluss (Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung und Anhänge) für das am 31. Dezember 2025 endende Geschäftsjahr, die einem buchhalterischen Nettogewinn von 796 698,60 € ausweist, sowie die in diesem Jahresabschluss und Bericht enthaltenen Vorgänge.

(...)

Dieser Beschluss wird von den anwesenden oder vertretenen Gesellschaftern einstimmig gefasst.

ZWEITER BESCHLUSS

Ergebnisverwendung

Auf Vorschlag des Präsidenten, beschließt die ordentliche Gesellschafterversammlung, den Gewinn des zum 31. Dezember 2025 abgeschlossenen Geschäftsjahres in Höhe von 796 698,60 Euro folgendermaßen zu verwenden:

- ✓ Zuweisung des Postens "Sonstige Rücklagen" in Höhe von 796 698,60 Euro.

Unter Berücksichtigung dieser Zuweisung würde das Postenkonto „Sonstige Rücklagen“ auf 3 263 354,16 Euro gebracht sein.

(...)

Dieser Beschluss wird von den anwesenden oder vertretenen Gesellschaftern einstimmig gefasst.

(...)

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités y relatives.

Cette résolution est adoptée par les associés présents et représentés à l'unanimité.

Le présent document a été signé par voie électronique conformément au régime fixé par le règlement (eIDAS) n° 910/2014 du 23 juillet 2014 et l'article 1367 du Code civil, via le prestataire de service DocuSign.

FÜNFTER BESCHLUSS

Vollmacht für die Formalitäten

Die Gesellschafterversammlung ermächtigt den Inhaber eines Originals, einer Kopie oder eines Auszugs der Beschlüsse alle diesbezüglichen Formalitäten durchzuführen.

Dieser Beschluss wird von den anwesenden oder vertretenen Gesellschaftern einstimmig gefasst.

Dieses Dokument wurde gemäß den Bestimmungen der Verordnung (EU) Nr. 910/2014 vom 23. Juli 2014 und Artikel 1367 des Bürgerlichen Gesetzbuches über den Dienstleister DocuSign elektronisch unterzeichnet.

Extrait certifié conforme

DocuSigned by:

5C2C275DEB724F3...

Monsieur Jérôme Ménard
Le Président A.F.I. Solutions

SAS AFI SOLUTIONS

2 IMPASSE DU CHATEAU

95340 BERNES SUR OISE

Exercice clos le : 31 décembre 2025

APE : 4669A

SIRET : 80146818200028

Certifiés conformes

DocuSigned by:
Jérôme MENARD
5C2C275DEB724F3...

LEDUEY
17 RUE PERCANVILLE

76600 LE HAVRE

Tél : 0235423685

E-mail : secretariat@leduey.com

Fax : 0235214397

Comptes annuels

SAS ART SOLUTIONS

BILAN ACTIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				0,01		0,01
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,	20 540,17	19 899,80	640,37		320,42	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				4,75		4,50
Terrains						
Constructions					2 289,44	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	121 768,81	92 950,74	28 818,07		12 017,07	
Autres immobilisations corporelles	348 864,19	85 381,71	263 482,48		265 707,41	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				0,91		0,85
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	56 102,92		56 102,92		52 737,95	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	547 276,09	198 232,25	349 043,84	5,68	333 072,29	5,36
Stocks et en-cours				1,70		11,15
Mat. premières, autres approv.	104 549,55		104 549,55		51 644,18	
En-cours de production					641 711,36	
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes					59 451,22	0,96
Créances				71,02		71,72
Créances Clients et comptes ratt.	4 052 886,97	4 657,87	4 048 229,10		4 039 185,74	
Autres créances	319 095,76		319 095,76		420 316,80	
Charges constatées d'avance	5 292,20		5 292,20		15 422,43	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	1 323 533,70		1 323 533,70	21,52	657 378,31	10,57
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	5 805 358,18	4 657,87	5 800 700,31	94,32	5 885 110,04	94,64
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	6 352 634,27	202 890,12	6 149 744,15	100	6 218 182,33	100

(2) Dont à moins d'un an

4 377 274,93

SAS ART SOLUTIONS

BILAN PASSIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 30 000,00)	30 000,00	0,49	30 000,00	0,48
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		40,16		27,57
Réserve légale	3 000,00		3 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 466 655,56		1 711 565,02	
Report à nouveau			101 941,86	1,64
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	796 698,60	12,95	653 148,68	10,50
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	3 296 354,16	53,60	2 499 655,56	40,20
Provisions pour risques	48 404,00	0,79	50 744,00	0,82
Provisions pour charges	89 491,29	1,46	152 229,00	2,45
TOTAL DES PROVISIONS (II)	137 895,29	2,24	202 973,00	3,26
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 743,90	0,71	92 669,40	1,49
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	933 995,94	15,19	1 722 114,41	27,69
Dettes fiscales et sociales	971 387,72	15,80	809 908,29	13,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	55 879,28	0,91	9 475,97	0,15
Produits constatés d'avance	710 487,86	11,55	881 385,70	14,17
TOTAL DES DETTES (1) (III)	2 715 494,70	44,16	3 515 553,77	56,54
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	6 149 744,15	100	6 218 182,33	100

(1) Dont à moins d'un an

2 715 494,70

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	180 485,09	231 289,01	-50 803,92	-21,97
Production vendue	11 357 395,59	9 838 434,86	1 518 960,73	15,44
Montant net du chiffre d'affaires	11 537 880,68	10 069 723,87	1 468 156,81	14,58
Production stockée	-704 098,96	412 516,99	-1 116 615,95	-270,68
Production immobilisée		99 460,00	-99 460,00	-100,00
Subventions		6 000,00	-6 000,00	-100,00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	265 360,60	57 463,84	207 896,76	361,79
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.	19 166,67		19 166,67	
Autres produits	19 408,92	10 179,54	9 229,38	90,67
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	11 137 717,91	10 655 344,24	482 373,67	4,53
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.	2 820 254,31	3 144 287,94	-324 033,63	-10,31
Variation de stocks	-52 905,37	-295,18	-52 610,19	
Autres achats et charges externes (1)	4 624 928,06	4 305 166,41	319 761,65	7,43
Impôts, taxes et versements assimilés	71 729,06	52 807,21	18 921,85	35,83
Salaires	1 754 375,46	1 474 928,70	279 446,76	18,95
Cotisations sociales	635 311,72	503 009,43	132 302,29	26,30
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	44 972,00	22 583,48	22 388,52	99,14
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions	137 895,29	202 973,00	-65 077,71	-32,06
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées	13 912,24		13 912,24	
Autres charges	20 830,22	3 760,96	17 069,26	453,85
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	10 071 302,99	9 709 221,95	362 081,04	3,73
(1) y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	122 747,22	92 564,88		
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 066 414,92	946 122,29	120 292,63	12,71
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation	10 356,16	8 142,17	2 213,99	27,19
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	11 974,55	6 207,45	5 767,10	92,91
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change	0,18		0,18	
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	22 330,89	14 349,62	7 981,27	55,62
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				

SAS ART SOLUTIONS

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Intérêts et charges assimilées	1 274,45	1 577,64	-303,19	-19,22
Différences négatives de change	3,74		3,74	
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	1 278,19	1 577,64	-299,45	-18,98
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	21 052,70	12 771,98	8 280,72	64,84
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 087 467,62	958 894,27	128 573,35	13,41
Produits exceptionnels (VII)		525 989,78	-525 989,78	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)	2 713,02	594 842,37	-592 129,35	-99,54
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 713,02	-68 852,59	66 139,57	96,06
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	288 056,00	236 893,00	51 163,00	21,60
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	11 160 048,80	11 195 683,64	-35 634,84	-0,32
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 363 350,20	10 542 534,96	-179 184,76	-1,70
BÉNÉFICE OU PERTE	796 698,60	653 148,68	143 549,92	21,98

Annexe comptable

SOMMAIRE ANNEXE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Choix
Faits caractéristiques	Produite
Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)	Produite
Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)	Produite
Tableau des amortissements (832-1, 832-2)	Produite
Crédits-bail (836-3, 836-4)	Produite
Etat des provisions (832-13, 832-14)	Produite
Etat des échéances des dettes (832-15)	Produite
Engagements (836-1)	Produite

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 6 149 744,15 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 796 698,60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/05/2026.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

FAITS SIGNIFICATIFS :

- Provision faite pour risque indemnités fin de carrière d'un montant de 27 019.44 €
- Provision faite pour travaux de remise en état ancien local St OUEN L'AUMONE d'un montant de 30 250 € (Mise en cause par le bailleur à la fin du bail pour un montant de 250 000 €; mais la société a recueilli un avis circonstancié d'un expert auprès la cour de Cassation et a limité le risque à 30 250 €)

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

Les dépenses des frais externes afférents aux formations sont comptabilisées en charges.

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

Les dépenses des frais externes afférents aux formations sont comptabilisées en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions	10,00	
Installations techniques	10,00	
Matériels outillages et industriels	5,00	
Matériels outillages	5,00	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations financières éligibles.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**Du 01/01/2025 au 31/12/2025****PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS**

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

OPÉRATIONS À LONG TERME

Mode de comptabilisation des opérations à long terme

Les opérations à long terme sont comptabilisées selon le mode de l'avancement.

CONTRATS A LONGS TERMES :

Un reclassement a été effectué par rapport à l'exercice prédécedent concernant les contrats à longs termes, entre les stocks en cours et les comptes de régularisations pour une meilleure lecture et conformité avec le plan comptable général.

Les prestations de services donnant lieu à une exécution sur plusieurs exercices sont comptabilisées selon la méthode de l'avancement, conformément aux préconisations de l'Autorité des Normes Comptables (règlement ANC relatif au plan comptable général) :

- Le chiffre d'affaires et la marge correspondante sont reconnus au fur et à mesure de l'exécution des prestations, en fonction du degré d'avancement des travaux à la date de clôture.
- Le pourcentage d'avancement est déterminé sur la base des coûts engagés par rapport aux coûts totaux estimés nécessaires à l'achèvement des prestations.

Lorsque les prestations réalisées à la clôture n'ont pas encore donné lieu à facturation, le produits correspondant est comptabilisé en factures à établir.

Les charges engagées sur l'exercice et se rattachant à des prestations exécutées sur l'exercice suivant sont comptabilisées en charges constatées d'avance.

Traitement des marges et pertes à terminaison :

Lorsque des pertes de marges sont identifiées sur les contrats à long terme, une provision est constituée pour perte à terminaison.

Ces reclassements rendent en conséquence la comparaison sur ces poste entre l'exercice 2024 et 2025 inopérante.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	19 840,17		700,00
TOTAL	19 840,17		700,00
Immobilisations corporelles			
Constructions sur sol d'autrui	45 610,00		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	142 204,94		25 745,00
Installations générales, agencements et aménagements divers	253 105,63		29 213,60
Matériel de transport	52 093,32		5 660,13
Matériel de bureau, informatique & mobilier	38 681,83		11 958,31
TOTAL	531 695,72		72 577,04
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	52 737,95		4 291,97
TOTAL	52 737,95		4 291,97
TOTAL GENERAL	604 273,84		77 569,01

SAS ART SOLUTIONS

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			20 540,17	
TOTAL			20 540,17	
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol d'autrui		45 610,00		
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		46 181,13	121 768,81	
Inst. générales, agencements et aménag. divers		3 500,00	278 819,23	
Matériel de transport		29 062,31	28 691,14	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		9 286,32	41 353,82	
TOTAL		133 639,76	470 633,00	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières		927,00	56 102,92	
TOTAL		927,00	56 102,92	
TOTAL GENERAL		134 566,76	547 276,09	

SAS ART SOLUTIONS

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			19 519,75	380,05		19 899,80
TOTAL			19 519,75	380,05		19 899,80
Immobilisations corporelles						
Constructions sur sol d'autrui			43 320,56	2 289,44	45 610,00	
Inst. tech., mat. et out. industriels			130 187,87	8 944,00	46 181,13	92 950,74
Inst. générales, agencts divers			25 076,72	25 078,60	3 500,00	46 655,32
Matériel de transport			34 242,39	4 220,95	16 077,07	22 386,27
Matériel de bureau, informatique			18 854,46	6 771,98	9 286,32	16 340,12
TOTAL			251 682,00	47 304,97	120 654,52	178 332,45
TOTAL GENERAL			271 201,75	47 685,02	120 654,52	198 232,25

SAS ART SOLUTIONS

CRÉDITS-BAIL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotation aux amort. théorique		Valeur nette
			de l'exercice	cumul exerc. ant.	
Autres immobs corporelles	495 267,00				
TOTAL	495 267,00				

	Redevance payée		Redevance restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumul exerc. antérieurs	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	
Autres immobs corporelles	122 742,00	346 390,00	137 272,00	238 336,00		
TOTAL	122 742,00	346 390,00	137 272,00	238 336,00		

SAS ART SOLUTIONS

ETAT DES PROVISIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour garanties données aux clients	50 744,00	48 404,00	50 744,00	48 404,00
Prov. pour gros entretiens et grandes révisions		30 250,00		30 250,00
Autres provisions pour risques et charges	152 229,00	59 241,29	152 229,00	59 241,29
TOTAL	202 973,00	137 895,29	202 973,00	137 895,29
Provisions pour dépréciations				
Sur stocks et en cours	62 387,60		62 387,60	
Sur comptes clients	11 057,87		6 400,00	4 657,87
TOTAL	73 445,47		68 787,60	4 657,87
TOTAL GÉNÉRAL	276 418,47	137 895,29	271 760,60	142 553,16
Dont dotations & reprises d'exploitation		137 895,29	265 360,60	

ETAT DES PROVISIONS**Du 01/01/2025 au 31/12/2025****TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Une provision pour garantie est enregistrée dans les comptes afin de couvrir les coûts (main d'oeuvre et matière) qui sont susceptibles de devoir être engagés, à la charge de la société, après clôture de l'exercice pour des chantiers correspondants à les installations de systèmes de détection d'incendie.

Cette provision est déterminée, de façon forfaitaire (2%), sur la base du chiffre d'affaires correspondants aux installations de systèmes de detection d'incendie facturés au cours de l'exercice et par référence aux coûts effectivement supportés sur des chantiers comparables, postérieurement à leur réception par les clients et mise en service.

La provision pour charges n-1 sur un sinistre subi par le client ITM a été maintenue.

Cette provision couvre la part non prise en charge par l'assurance du remboursement des marchandises perdues par le client, ainsi que la remise en état du matériel endommagé.

	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisée	Non utilisée	
Provisions pour garanties données aux clients	50 744,00	48 404,00	50 744,00		48 404,00
Prov. pour grosses réparations et grdes révisions		30 250,00			30 250,00
Autres provisions pour risques et charges	152 229,00	59 241,29	152 229,00		59 241,29
TOTAL	202 973,00	137 895,29	202 973,00		137 895,29
Dont dotations & reprises d'exploitation		137 895,29	265 360,60		

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	43 743,90	43 743,90		
Fournisseurs et comptes rattachés	933 995,94	933 995,94		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	167 265,17	167 265,17		
Impôts sur les bénéfices	51 164,00	51 164,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	740 929,75	740 929,75		
Autres impôts et taxes assimilées	12 028,80	12 028,80		
Autres dettes	55 879,28	55 879,28		
Produits constatés d'avance	710 487,86	710 487,86		
TOTAL	2 715 494,70	2 715 494,70		

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 50 337,67

SAS ART SOLUTIONS

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

PROVISION REINTEGREE FISCALEMENT

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 27 019,44 Euros.
Cet engagement a été comptabilisé.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

144 813.55 € DE CAUTIONS/ENGAGEMENTS SOUSCRITS PAR LA SG POUR NOTRE COMPTE :

- * 80 207.58 € : CAUTION POUR UN MARCHÉ PRIVE (LAFARGE)
- * 64 605.97 € : CAUTION POUR UN MARCHÉ PUBLIC (SYDOM)

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
--	-------	-----------	---------	---------------	-----------------------	---------

SOMMAIRE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Comptes annuels	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Soldes intermédiaires de gestion	7
Détail des comptes	8
Bilan Actif détaillé	9
Bilan Passif détaillé	11
Compte de résultat détaillé	13
Soldes intermédiaires de gestion détaillés	18
Annexe comptable	23
Sommaire annexe	24

*Patrick Privat de Garilhe
Commissaire aux comptes*



*10, chemin des oliviers
Les Figons
13 510 Eguilles*

SAS AFI SOLUTIONS

**2 IMPASSE DU CHATEAU
95340 BERNES SUR OISE**

Siret 80146818200028

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

SAS AFI SOLUTIONS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société SAS AFI SOLUTIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS AFI SOLUTIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Nous avons vérifié l'évaluation et le suivi des contrats à long terme, préconisée par la méthode à l'avancement, conformément aux informations communiquées et hypothèses émises par la société, selon les méthodes et calculs indiquées dans la partie « opérations à long terme » en troisième page de l'annexe. Nous avons validé le reclassement effectué par rapport à l'exercice précédent, indiqué dans cette même partie, en conformité avec le Plan Comptable Général en France.
- Nous avons validé la provision mentionnée dans la partie « tableau des provisions pour risques et charges » en neuvième page de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles

puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Eguilles, le 8 juin 2026


Patrick Privat de Garilhe
Commissaire aux comptes

Comptes annuels

BILAN ACTIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				0,01		0,01
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,	20 540,17	19 899,80	640,37		320,42	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				4,75		4,50
Terrains						
Constructions					2 289,44	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	121 768,81	92 950,74	28 818,07		12 017,07	
Autres immobilisations corporelles	348 864,19	85 381,71	263 482,48		265 707,41	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				0,91		0,85
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	56 102,92		56 102,92		52 737,95	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	547 276,09	198 232,25	349 043,84	5,68	333 072,29	5,36
Stocks et en-cours				1,70		11,15
Mat. premières, autres approv.	104 549,55		104 549,55		51 644,18	
En-cours de production					641 711,36	
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes					59 451,22	0,96
Créances				71,02		71,72
Créances Clients et comptes ratt.	4 052 886,97	4 657,87	4 048 229,10		4 039 185,74	
Autres créances	319 095,76		319 095,76		420 316,80	
Charges constatées d'avance	5 292,20		5 292,20		15 422,43	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	1 323 533,70		1 323 533,70	21,52	657 378,31	10,57
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	5 805 358,18	4 657,87	5 800 700,31	94,32	5 885 110,04	94,64
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	6 352 634,27	202 890,12	6 149 744,15	100	6 218 182,33	100

(2) Dont à moins d'un an

4 377 274,93

BILAN PASSIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 30 000,00)	30 000,00	0,49	30 000,00	0,48
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		40,16		27,57
Réserve légale	3 000,00		3 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 466 655,56		1 711 565,02	
Report à nouveau			101 941,86	1,64
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	796 698,60	12,95	653 148,68	10,50
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	3 296 354,16	53,60	2 499 655,56	40,20
Provisions pour risques	48 404,00	0,79	50 744,00	0,82
Provisions pour charges	89 491,29	1,46	152 229,00	2,45
TOTAL DES PROVISIONS (II)	137 895,29	2,24	202 973,00	3,26
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 743,90	0,71	92 669,40	1,49
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	933 995,94	15,19	1 722 114,41	27,69
Dettes fiscales et sociales	971 387,72	15,80	809 908,29	13,02
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	55 879,28	0,91	9 475,97	0,15
Produits constatés d'avance	710 487,86	11,55	881 385,70	14,17
TOTAL DES DETTES (1) (III)	2 715 494,70	44,16	3 515 553,77	56,54
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	6 149 744,15	100	6 218 182,33	100

(1) Dont à moins d'un an

2 715 494,70

SAS AFI SOLUTIONS
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	180 485,09	231 289,01	-50 803,92	-21,97
Production vendue	11 357 395,59	9 838 434,86	1 518 960,73	15,44
Montant net du chiffre d'affaires	11 537 880,68	10 069 723,87	1 468 156,81	14,58
Production stockée	-704 098,96	412 516,99	-1 116 615,95	-270,68
Production immobilisée		99 460,00	-99 460,00	-100,00
Subventions		6 000,00	-6 000,00	-100,00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	265 360,60	57 463,84	207 896,76	361,79
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.	19 166,67		19 166,67	
Autres produits	19 408,92	10 179,54	9 229,38	90,67
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	11 137 717,91	10 655 344,24	482 373,67	4,53
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.	2 820 254,31	3 144 287,94	-324 033,63	-10,31
Variation de stocks	-52 905,37	-295,18	-52 610,19	
Autres achats et charges externes (1)	4 624 928,06	4 305 166,41	319 761,65	7,43
Impôts, taxes et versements assimilés	71 729,06	52 807,21	18 921,85	35,83
Salaires	1 754 375,46	1 474 928,70	279 446,76	18,95
Cotisations sociales	635 311,72	503 009,43	132 302,29	26,30
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	44 972,00	22 583,48	22 388,52	99,14
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions	137 895,29	202 973,00	-65 077,71	-32,06
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées	13 912,24		13 912,24	
Autres charges	20 830,22	3 760,96	17 069,26	453,85
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	10 071 302,99	9 709 221,95	362 081,04	3,73
(1) y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier		122 747,22	92 564,88	
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 066 414,92	946 122,29	120 292,63	12,71
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation	10 356,16	8 142,17	2 213,99	27,19
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	11 974,55	6 207,45	5 767,10	92,91
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change	0,18		0,18	
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	22 330,89	14 349,62	7 981,27	55,62
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				

SAS AFI SOLUTIONS
COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Intérêts et charges assimilées	1 274,45	1 577,64	-303,19	-19,22
Différences négatives de change	3,74		3,74	
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	1 278,19	1 577,64	-299,45	-18,98
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	21 052,70	12 771,98	8 280,72	64,84
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 087 467,62	958 894,27	128 573,35	13,41
Produits exceptionnels (VII)		525 989,78	-525 989,78	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)	2 713,02	594 842,37	-592 129,35	-99,54
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 713,02	-68 852,59	66 139,57	96,06
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	288 056,00	236 893,00	51 163,00	21,60
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	11 160 048,80	11 195 683,64	-35 634,84	-0,32
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 363 350,20	10 542 534,96	-179 184,76	-1,70
BÉNÉFICE OU PERTE	796 698,60	653 148,68	143 549,92	21,98

Annexe comptable

SAS AFI SOLUTIONS

SOMMAIRE ANNEXE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Choix
Faits caractéristiques	Produite
Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)	Produite
Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)	Produite
Tableau des amortissements (832-1, 832-2)	Produite
Crédits-bail (836-3, 836-4)	Produite
Etat des provisions (832-13, 832-14)	Produite
Etat des échéances des dettes (832-15)	Produite
Engagements (836-1)	Produite

SAS AFI SOLUTIONS

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 6 149 744,15 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 796 698,60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 13/05/2026.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

FAITS SIGNIFICATIFS :

- Provision faite pour risque indemnités fin de carrière d'un montant de 27 019.44 €
- Provision faite pour travaux de remise en état ancien local St OUEN L'AUMONE d'un montant de 30 250 € (Mise en cause par le bailleur à la fin du bail pour un montant de 250 000 €; mais la société a recueilli un avis circonstancié d'un expert auprès la cour de Cassation et a limité le risque à 30 250 €)

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

Les dépenses des frais externes afférents aux formations sont comptabilisées en charges.

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés

SAS AFI SOLUTIONS

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

Les dépenses des frais externes afférents aux formations sont comptabilisées en charges.

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Constructions	10,00	
Installations techniques	10,00	
Matériels outillages et industriels	5,00	
Matériels outillages	5,00	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations financières éligibles.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS**Traitement des amortissements**

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS**Traitement des subventions**

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES**Traitement des amortissements**

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

OPÉRATIONS À LONG TERME**Mode de comptabilisation des opérations à long terme**

Les opérations à long terme sont comptabilisées selon le mode de l'avancement.

CONTRATS A LONGS TERMES :

Un reclassement a été effectué par rapport à l'exercice précédent concernant les contrats à longs termes, entre les stocks en cours et les comptes de régularisations pour une meilleure lecture et conformité avec le plan comptable général.

Les prestations de services donnant lieu à une exécution sur plusieurs exercices sont comptabilisées selon la méthode de l'avancement, conformément aux préconisations de l'Autorité des Normes Comptables (règlement ANC relatif au plan comptable général) :

- Le chiffre d'affaires et la marge correspondante sont reconnus au fur et à mesure de l'exécution des prestations, en fonction du degré d'avancement des travaux à la date de clôture.
- Le pourcentage d'avancement est déterminé sur la base des coûts engagés par rapport aux coûts totaux estimés nécessaires à l'achèvement des prestations.

Lorsque les prestations réalisées à la clôture n'ont pas encore donné lieu à facturation, le produits correspondant est comptabilisé en factures à établir.

Les charges engagées sur l'exercice et se rattachant à des prestations exécutées sur l'exercice suivant sont comptabilisées en charges constatées d'avance.

Traitement des marges et pertes à terminaison :

Lorsque des pertes de marges sont identifiées sur les contrats à long terme, une provision est constituée pour perte à terminaison.

Ces reclassements rendent en conséquence la comparaison sur ces poste entre l'exercice 2024 et 2025 inopérante.

SAS AFI SOLUTIONS

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	19 840,17		700,00
TOTAL	19 840,17		700,00
Immobilisations corporelles			
Constructions sur sol d'autrui	45 610,00		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	142 204,94		25 745,00
Installations générales, agencements et aménagements divers	253 105,63		29 213,60
Matériel de transport	52 093,32		5 660,13
Matériel de bureau, informatique & mobilier	38 681,83		11 958,31
TOTAL	531 695,72		72 577,04
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	52 737,95		4 291,97
TOTAL	52 737,95		4 291,97
TOTAL GENERAL	604 273,84		77 569,01

SAS AFI SOLUTIONS

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			20 540,17	
TOTAL			20 540,17	
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol d'autrui		45 610,00		
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		46 181,13	121 768,81	
Inst. générales, agencements et aménag. divers		3 500,00	278 819,23	
Matériel de transport		29 062,31	28 691,14	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		9 286,32	41 353,82	
TOTAL		133 639,76	470 633,00	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières		927,00	56 102,92	
TOTAL		927,00	56 102,92	
TOTAL GENERAL		134 566,76	547 276,09	

SAS AFI SOLUTIONS

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			19 519,75	380,05		19 899,80
TOTAL			19 519,75	380,05		19 899,80
Immobilisations corporelles						
Constructions sur sol d'autrui			43 320,56	2 289,44	45 610,00	
Inst. tech., mat. et out. industriels			130 187,87	8 944,00	46 181,13	92 950,74
Inst. générales, agencts divers			25 076,72	25 078,60	3 500,00	46 655,32
Matériel de transport			34 242,39	4 220,95	16 077,07	22 386,27
Matériel de bureau, informatique			18 854,46	6 771,98	9 286,32	16 340,12
TOTAL			251 682,00	47 304,97	120 654,52	178 332,45
TOTAL GENERAL			271 201,75	47 685,02	120 654,52	198 232,25

CRÉDITS-BAIL

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotation aux amort. théorique		Valeur nette
			de l'exercice	cumul exerc. ant.	
Autres immobs corporelles	495 267,00				
TOTAL	495 267,00				

	Redevance payée		Redevance restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumul exerc. antérieurs	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	
Autres immobs corporelles	122 742,00	346 390,00	137 272,00	238 336,00		
TOTAL	122 742,00	346 390,00	137 272,00	238 336,00		

ETAT DES PROVISIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour garanties données aux clients	50 744,00	48 404,00	50 744,00	48 404,00
Prov. pour gros entretiens et grandes révisions		30 250,00		30 250,00
Autres provisions pour risques et charges	152 229,00	59 241,29	152 229,00	59 241,29
TOTAL	202 973,00	137 895,29	202 973,00	137 895,29
Provisions pour dépréciations				
Sur stocks et en cours	62 387,60		62 387,60	
Sur comptes clients	11 057,87		6 400,00	4 657,87
TOTAL	73 445,47		68 787,60	4 657,87
TOTAL GÉNÉRAL	276 418,47	137 895,29	271 760,60	142 553,16
Dont dotations & reprises d'exploitation		137 895,29	265 360,60	

SAS AFI SOLUTIONS
ETAT DES PROVISIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour garantie est enregistrée dans les comptes afin de couvrir les coûts (main d'oeuvre et matière) qui sont susceptibles de devoir être engagés, à la charge de la société, après clôture de l'exercice pour des chantiers correspondants à les installations de systèmes de détection d'incendie.

Cette provision est déterminée, de façon forfaitaire (2%), sur la base du chiffre d'affaires correspondants aux installations de systèmes de détection d'incendie facturés au cours de l'exercice et par référence aux coûts effectivement supportés sur des chantiers comparables, postérieurement à leur réception par les clients et mise en service.

La provision pour charges n-1 sur un sinistre subi par le client ITM a été maintenue.

Cette provision couvre la part non prise en charge par l'assurance du remboursement des marchandises perdues par le client, ainsi que la remise en état du matériel endommagé.

	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisée	Non utilisée	
Provisions pour garanties données aux clients	50 744,00	48 404,00	50 744,00		48 404,00
Prov. pour grosses réparations et grdes révisions		30 250,00			30 250,00
Autres provisions pour risques et charges	152 229,00	59 241,29	152 229,00		59 241,29
TOTAL	202 973,00	137 895,29	202 973,00		137 895,29
Dont dotations & reprises d'exploitation		137 895,29	265 360,60		

SAS AFI SOLUTIONS

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	43 743,90	43 743,90		
Fournisseurs et comptes rattachés	933 995,94	933 995,94		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	167 265,17	167 265,17		
Impôts sur les bénéfices	51 164,00	51 164,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	740 929,75	740 929,75		
Autres impôts et taxes assimilées	12 028,80	12 028,80		
Autres dettes	55 879,28	55 879,28		
Produits constatés d'avance	710 487,86	710 487,86		
TOTAL	2 715 494,70	2 715 494,70		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	50 337,67			

SAS AFI SOLUTIONS

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

PROVISION REINTEGREE FISCALEMENT

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 27 019,44 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

144 813.55 € DE CAUTIONS/ENGAGEMENTS SOUSCRITS PAR LA SG POUR NOTRE COMPTE :

* 80 207.58 € : CAUTION POUR UN MARCHÉ PRIVE (LAFARGE)

* 64 605.97 € : CAUTION POUR UN MARCHÉ PUBLIC (SYDOM)

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
--	-------	-----------	---------	---------------	-----------------------------	---------